



SENTHEIM INFOS

mars 2015

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le printemps sera citoyen.

En effet, de nombreuses manifestations vous seront proposées et je vous invite à participer selon vos possibilités à la vie de la commune.

Samedi 7 mars, j'ai invité les jeunes atteignant leur majorité à la cérémonie citoyenne. Celle-ci permet au maire, à ses adjoints et aux conseillers municipaux de rencontrer chaque jeune de 18 ans, nouvellement inscrit sur la liste électorale de sa commune. En lui remettant sa carte électorale et son livret citoyen, il s'installe dans sa vie d'adulte avec tous les devoirs et droits et devient citoyen à part entière et électeur.

Et, dès ce mois de mars, ils participeront à leur premier scrutin. En effet, tous les électeurs sont invités à voter pour le renouvellement des conseillers départementaux (précédemment nommés conseillers généraux) qui siègeront au Conseil Départemental (précédemment nommé Conseil Général). **Ces élections auront lieu les dimanches 22 et 29 mars, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h à l'école maternelle.** Pour la première fois, nous allons élire un binôme mixte, c'est-à-dire deux conseillers départementaux, un homme et une femme, avec pour chacun, un suppléant pour un mandat de 6 ans. Ils représenteront le nouveau canton de Masevaux qui couvre 62 communes (37 000 habitants) du Ballon d'Alsace à la frontière suisse !

Au début du mois d'avril, le samedi 11, la Commune s'associe une nouvelle fois à la campagne « Haut-Rhin Propre », organisée par le Conseil Départemental. Dès à présent, réservez cette date pour participer à ce grand nettoyage de printemps.

Le Conseil Municipal propose d'organiser le samedi 30 mai une journée citoyenne et d'y convier les Sentheimois solidaires pour participer à des travaux d'entretien et de rénovation, au profit du patrimoine communal. Améliorer notre cadre de vie tout en allant à la rencontre d'autres concitoyens, voilà une occasion de se mobiliser. A l'issue de la matinée de travail, tous les participants se retrouveront pour un amical repas. Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription.

Enfin, n'oubliez pas les organisateurs des différentes manifestations du mois de mai, la « Marche Gourmande des Sapeurs-

Pompiers », le « Grand Prix de Sentheim et du Vallon de Soultzbach », « l'Elan des Daims » qui ne refuseront, en aucun cas, votre aide.

Comme vous tous, le Conseil Municipal est préoccupé par le départ à la retraite du Docteur Mollet au cours de cette année. Il partage ce souci avec l'ensemble des professionnels de santé. Au cours des dernières semaines, grâce l'idée de notre pharmacienne Eve-Catherine Kuntzmann, de créer une page sur Facebook (<https://www.facebook.com/sentheim-questcequonattend?ref=hl>) pour relater notre recherche de médecin, nous avons pu créer une campagne de communication grâce à différents médias qui se sont intéressés à notre problème (radio, journaux, télévision, sites web). Nous avons, également, mis une annonce de recrutement en ligne sur une trentaine de sites spécialisés dans les emplois de santé dans le cadre d'une offre de France Télévisions.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a entrepris de créer les conditions favorables à l'installation d'un médecin en décidant de réaménager « l'Espace Schuffenecker ». **Les locaux rénovés seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) et leur aménagement intérieur répondra aux normes d'accessibilité.**

Cet espace d'environ 80 m² comprendra **une partie réservée au praticien** avec le cabinet de consultation, les toilettes privées, une petite cuisine, et **une partie pour l'accueil des patients** avec un sas d'entrée, une salle d'attente permettant d'installer un secrétariat et des toilettes aux normes PMR.

La commune favorisera et accompagnera le démarrage de l'activité de ce nouveau médecin dans le cadre d'une convention.

Bien entendu, la commune mettra en place des solutions alternatives pour l'ensemble des associations qui, jusqu'à présent, utilisaient cette salle.

Le Conseil Municipal reste mobilisé pour cette recherche de médecin et prendra les décisions nécessaires afin de maintenir une offre de santé pour les habitants de Sentheim et des villages environnants.

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable
Mairie : 03.89.82.52.03
Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96
Ecole maternelle : 03.89.82.87.17
Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

QUEL TEMPS !

Rosala : Storki, où est-ce que tu as traîné toute la matinée ?

Storki : T'es pas ma mère que je sache ! Si tu veux savoir, je suis allé saluer tous nos copains qui sont revenus d'Afrique.

R : Bonne excuse pour ne pas m'aider à rafraîchir notre nid.

S : Dis donc, ça fait dix jours que je t'attends. J'ai bossé comme un malade. Notre nid est nickel !

R : Tu rêves ? Où sont les bonnes crottes de cheval où nos œufs seront bien au chaud ?

S : Bon, si tu veux, on s'y met.

R : On attend encore un peu, il fait trop froid. En plus, j'ai la migraine !

S : La migraine ? Ne me raconte pas de vannes, je t'ai vue vadrouiller pour trouver les dernières nouvelles du village.

R : Tu crois peut-être qu'un article se fait tout seul, en secouant ta manche ? Il faut de la matière pour écrire.

S : Alors, sors moi ta matière !

R : Je suis allée admirer les petits loups de la maternelle. Ça faisait peur. C'était carnaval !

S : T'as vu « le petit chaperon rouge » ?

R : Non ! Mais j'ai reconnu un adulte déguisé en « Indestructible », ça vient d'un dessin animé pour enfants, je crois.

S : C'était qui ?

R : Tu voudrais bien le savoir, hein ! Ben, je ne te le dirais pas, ha, ha, ha !

S : Et à part ça, quelque chose de croustillant ?

R : Tu trouves que des crottes de chiens, c'est croustillant, surtout sur les trottoirs où courent les enfants ? Ou encore, les scooters et voitures qui filent comme le vent sur la piste cyclable, matin, midi et soir...

S : Beurk ! Faudrait punir tous ces contrevenants. Autre chose ?

R : Hé, oui. J'ai remarqué les recenseurs passer de maison en maison sous la pluie battante, le froid, le vent glacial et la neige...

S : A quoi ça sert ? Ils ne nous ont même pas recensés. C'est n'importe quoi !

R : Tu n'es pas un homme, tu n'habites pas dans une maison, mais un nid. Qu'est-ce que tu peux être bête !

S : On est bien le « Village des cigognes » non ?

R : Mais oui ! T'es pénible... Nous, c'est « notre adjoint » qui nous recense chaque année.

S : Ah ! Bon ? Comment fait-il ?

R : Il nous compte, tu crois sans doute qu'il grimpe sur les nids ! Tu es vraiment plus sot qu'une autruche !

S : Que deviennent nos ouvriers communaux ?

R : Ils travaillent ! S'occuper de tout un village n'est pas une sinécure, il y a de quoi faire.

S : Tiens, je ne vois plus le jeune, tu sais, le costaud... Il est malade ?

R : Non ! Apparemment, il ne faisait qu'un remplacement.

S : Pourtant, ils ne seraient pas de trop, avec un employé de plus. Enfin, ce que j'en dis...

R : Allez, on arrête. Assez bavardé pour aujourd'hui. Au boulot, fainéant !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire

en mars,

94 ans : SINGER Alice, née MOSSER, le 1,

92 ans : RINGENBACH André, le 12,

87 ans : MARCILLY Jean, le 11,

86 ans : LAMBOLEY Madeleine, le 5,

84 ans : WEINMANN Denise, le 7,

83 ans : WILHELM Jacqueline née ADAM, le 26,

82 ans : LAROSE Thérèse née FARNY, le 19,

80 ans : MATTAUER Colette née LEHMANN, le 4,

et en avril,

85 ans : Marie-Louise DECK, née STEGMANN, le 9,

85 ans : Achille SCHEUBEL, le 2,

84 ans : Simone SCHMITT, née SCHEIBEL, le 23,

83 ans : Lucie KIRSTETTER née BOGENSCHUTZ, le 30,

83 ans : Liselotte SCHEUBEL née RINGENBACH, le 9,

82 ans : Jacqueline BRODHAG, née POINCOT, le 1,

82 ans : Jean REITER, le 8,

82 ans : Claire ANGIOLINI, née BEHRA, le 11,

80 ans : Marthe HEYER, née WIMMER, le 10,

80 ans : Paulette SCHWARTZ, née STAHL, le 30.

RECRUTEMENT DE CADETS DE LA RÉPUBLIQUE - OPTION POLICE NATIONALE

Le Ministère de l'Intérieur lance la campagne 2015 de recrutement de cadets de la République - option Police Nationale.

Si vous avez entre 18 et 30 ans et que vous êtes intéressés par un engagement de 3 ans dont 12 mois de formation, vous pouvez consulter le dossier de candidature sur le site de la commune www.sentheim.fr sous l'onglet « Liens ». Les dossiers sont à compléter et renvoyer avant le 13 mars 2015.

ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DE LA MAISON SAINT JEAN

L'association des bénévoles de la Maison St Jean n'est guère connue à Sentheim, pourtant elle œuvre et intervient au Centre de Soins, de Suite et de Réadaptation du village, et quelques-uns d'entre nous y ont certainement déjà séjourné.

L'association, en partenariat avec le personnel, essaie de rendre le séjour des convalescents plus agréable, mais aussi de faciliter le retour chez eux, et ce, à travers de simples visites et échanges, jeux, bricolages, cuisines, lectures etc. Elle s'occupe également de l'entretien de la chapelle et de l'organisation des célébrations.

Vous êtes en retraite, vous avez quelques heures à consacrer à des malades qui vous attendront avec impatience. Vous aimez jouer aux cartes, au scrabble, etc. Alors n'hésitez pas, rejoignez l'association. Vous intégrerez une équipe sympathique et dynamique et vous lui apporterez vos idées et votre savoir-faire.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour rejoindre l'association, vous pourrez contacter Mme Christiane Vonesch, au 03 89 38 59 00.

ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES : LE PARI D'UNE RELATION QUI CONSTRUIT

« *J'aimerais que mon fils sorte du quartier, qu'il voie autre chose...* ». Les parents accueillis à Caritas Alsace-réseau Secours Catholique nous expriment régulièrement l'envie d'un mieux pour leurs enfants.

L'Accueil Familial de Vacances (AFV) est une des réponses que nous apportons pour les soutenir dans leurs aspirations éducatives. Comment ?

Caritas Alsace lance un appel à toute famille ayant un esprit d'ouverture et du temps à partager pour accueillir un enfant (âgé entre 6 et 11 ans) du 6 au 27 juillet ou du 31 juillet au 14 août.

Devenir famille de vacances, c'est donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échanges. C'est aussi permettre à une famille de s'enrichir par la rencontre, l'accueil et le partage avec un enfant. C'est une manière de vivre sa foi dans le concret du quotidien.

Les bénévoles de l'équipe Accueil Familial de Vacances soutiennent les familles de vacances avant, pendant et après la venue des enfants. Des sorties communes sont organisées pendant le séjour.

Pour tout renseignement, contactez Caritas Masevaux 06 89 77 22 80 ou Valeria BRAUNSTEDTER, 06 08 31 32 57 v.braunstedter@caritas-alsace.org – www.caritas-alsace.org.

GRAND PRIX DE SENTHEIM ET DU VALLON DU SOULTZBACH

Les communes de Sentheim, de Soppe-le-Haut, de Mortzwiller et l'ASPTT de Mulhouse organiseront, pour la troisième fois, le Grand Prix Cycliste de Sentheim et du Vallon du Soultzbach, **dimanche 10 mai**. Le départ et l'arrivée auront lieu cette année à Sentheim.

Deux courses auront lieu : une, le matin, pour les coureurs départementaux et une, l'après-midi, réservée à l'élite. Ces courses nécessiteront une bonne organisation du point de vue de la sécurité. **Il faudra, comme l'année dernière, que chaque commune mette en place aux différents croisements, des signaleurs (une douzaine pour Sentheim) : de 9 h à 12h pour la 1^{ère} course et de 13h30 à 17h30 pour la 2^{ème} course.**

Les signaleurs ont pour obligation d'être majeurs et d'être titulaires du permis de conduire. Une liste doit être transmise en préfecture.

Les organisateurs lancent donc un appel pour la participation à l'organisation des courses. Avec nos remerciements.

Talon à retourner en mairie, dans les meilleurs délais.

Nom : Prénom :

N° du permis de conduire :

m'engage à participer à l'organisation du Grand Prix de Sentheim et du Vallon du Soultzbach, en qualité de signaleur. Merci de cocher la ou les cases ci-dessous.

Course départementale de 9 h à 12h : ☐

Course élite de 13h30 à 17h30 : ☐

Signature :



Le mot de la Présidente ...

La MARPA de la Doller a fêté ses 5 ans en septembre dernier.

Le bilan de cette période s'avère extrêmement positif. Nous avons réussi à créer une maison d'accueil pour personnes âgées, dynamique, vivante et accueillante. Nous avons le souci d'un accueil personnalisé dans une petite collectivité qui se rapproche davantage de la famille que d'une institution. La mission confiée à la responsable et à l'ensemble des salariés est de privilégier le bien-être et le bien vivre à la MARPA. Et cela passe par l'attention portée à chaque résident, par la bienveillance, la bonne humeur mais aussi par un cadre de vie agréable, bien entretenu, une alimentation saine et variée, des activités nombreuses et diversifiées permettant une ouverture au monde à travers des rencontres humaines. Il appartient à la responsable de développer ces thèmes.

La mission du conseil d'administration, et plus particulièrement du Bureau, consiste à assurer la gestion de l'association, gestion des ressources humaines et gestion financière. Bénévoles, nous sommes quotidiennement confrontés à des questions juridiques, législatives. Nous assurons bénévolement une mission avec toutes ses contraintes et ses responsabilités civile et pénale.

Si nous avons le souci du bien-être des résidents, nous avons aussi la responsabilité d'une équipe de 9 salariés avec toutes les contraintes que cela impose. Nous sommes conscients de la difficulté de leur tâche et essayons d'être à leur écoute dans le respect de la législation du travail mais aussi des possibilités financières de notre association. Nous les accompagnons du mieux possible, conscients qu'un salarié dans de bonnes conditions de travail saura mieux être disponible pour les résidents.

Labellisée par la FNMARPA, nous sommes contraints à en respecter la charte.

Chaque année, nous transmettons notre budget prévisionnel au Président du Conseil Général qui contrôle ainsi notre gestion prévisionnelle et nous donne son accord. Cet accord permet à certains de nos résidents de bénéficier de l'aide sociale.

Je me dois aussi de vous rappeler que le fonctionnement de la MARPA est exclusivement assuré sur des fonds propres

que sont les paiements des résidents. S'y ajoutent des aides aux projets sur la base de dossiers bien particuliers, travaillés et présentés à certains organismes financeurs dont, la MSA, la CARSAT, les Fondations de France et Bruneau. Présenter ces dossiers nécessite un énorme travail en amont. Il s'agit non seulement d'être innovant mais aussi capable de construire un prévisionnel et de trouver plusieurs financeurs potentiels. Par ailleurs, nous organisons diverses actions qui permettent de trouver des fonds complémentaires.

Nous rappelons que la MARPA ne bénéficie d'aucune aide au fonctionnement, l'autofinancement est total.

Nous nous en sortons grâce à une gestion rigoureuse, et je pense que non seulement nous faisons au mieux, mais nous faisons bien ! Il s'agit à chaque moment, à chaque nouvelle dépense envisagée de peser le pour et le contre. Nous avons aussi à cœur d'essayer de prévoir le futur et les coups durs. Ainsi, en bon locataire, nous entretenons au mieux le bâtiment et le mobilier qui nous ont été confiés afin qu'ils perdurent. Mais de nouvelles dépenses seront à prévoir dans les prochains temps et progressivement, à savoir la remise en état des logements au fur et à mesure des départs et entrées à la MARPA.

L'équilibre budgétaire est une préoccupation constante pour les membres du Bureau.

Quelques mots au sujet des bénévoles qui sont nombreux... Il y a ceux qui sont en contact direct avec les résidents, qui les accompagnent pour les jeux, la lecture, les sorties, les travaux divers et variés. Et puis les travailleurs de l'ombre, ceux qui font partie du Bureau et qui se retrouvent régulièrement dans un bureau, pas forcément avec les résidents. Je souhaite les remercier, qu'ils soient « visibles » ou non car sans eux la MARPA n'existerait pas. Je souhaite sincèrement que l'équipe s'étoffe, que nous puissions aussi envisager le renouvellement dans les prochaines années.

Le temps passe vite, les dossiers à ouvrir sont encore nombreux. Me tiennent particulièrement à cœur ceux de la refonte des statuts, du renouvellement des bénévoles, de la pérennisation de certains emplois...

N'hésitez pas, frappez à notre porte, nous saurons vous accueillir parmi nous !

Marie-Claude KUNTZMANN Présidente

Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées de la Doller - 01, rue des Daims – 68780 SENTHEIM
Tel : 03 89 83 79 70 - Courriel : marpa-de-la-doller@orange.fr



PRE- INSCRIPTIONS « NOUVELLES FAMILLES » ACCUEIL PERISCOLAIRE ANNEE SCOLAIRE 2015-2016

L'Association Créaliance propose pour les enfants scolarisés :

- un accueil périscolaire sur 7 sites, desservant les 17 communes de la Communauté de Communes de la vallée de la Doller et du Soultzbach, le temps du midi et le soir jusqu'à 18h30 au plus tard (plusieurs créneaux horaires possibles),
- un accueil mercredi (midi ou midi avec après-midi jusqu'à 18h30 au plus tard) est également possible à Burnhaupt-le-Haut ou Masevaux pour les enfants scolarisés de la maternelle à la 5^{ème}.

Accueil dès la sortie d'école et acheminement vers les sites à pied, en bus ou mini-bus.

Si vous êtes intéressés par un de ces accueils pour l'année scolaire 2015-2016 et que vous ne fréquentez pas encore l'association, merci de contacter la chargée d'accueil de l'Espace Jeunesse de Créaliance, dès à présent.

Elle enregistrera votre demande et vous demandera de compléter un formulaire à nous retourner avant le 10 avril 2015

Une réponse définitive (accord ou liste d'attente) vous sera transmise courant de la semaine 22.

Contact au **03 89 38 05 79** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 11h et les lundis, mardis, jeudis de 16h à 18h.

Valérie Lentz, coordinatrice Espace Jeunesse

ELSASSER OWA



Le vendredi 20 mars, à 20h à l'AMOS, nous vous donnons rendez-vous pour une soirée alsacienne : **ELSASSER OWA**.

La Chorale Sainte Cécile de Sentheim, le groupe de danses traditionnelles Farandol'ler et l'Ecole élémentaire de Sentheim vous présenteront des extraits du Santa Show, des chants, danses et sketches.



Àm programm : Santa Show extracte, Gsang, Dànz, Sketch un Witze, mit dr CHORALE STE CECILE, dr DànzGrupp FARANDOL'LER un Schüeler vun SANTA.

Si vous aussi avez envie de partager, sur scène, un texte, un poème, un sketch, ... en alsacien, vous serez bienvenu. Il suffit de contacter Annick Ehret, Joseph Gensbittel ou Daniel Zutter avant le 13 mars.

Des manifestations ont lieu partout en Alsace, de mars à juin. Venez nombreux participer à la contribution très conviviale de Sentheim à ce Frichjohr fer unseri Sproch.



Et n'oubliez pas la prochaine date de Sentheim Animations :

la course pédestre « L'Elan des Daims » dimanche 17 mai.

Préparez vos crampons, entraînez-vous dans notre belle vallée et venez participer à cette 20^{ème} édition.

Daniel ZUTTER, Président de Sentheim Animations

VENTE DE BOIS D'AFFOUAGE

Elle aura lieu le jeudi 19 mars à 19h à l'Espace Schuffenecker.

Les documents de présentation, de la vingtaine de lots proposés, seront disponibles à partir du mardi 10 mars au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

Nous rappelons à tous les candidats que le paiement doit intervenir lors de la séance de vente. Veuillez donc vous munir de votre carnet de chèques. Merci.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

En application du décret n° 2013-1188 du 18 décembre 2013 relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la CNI, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (art 9), je vous rappelle que :

- la durée de validité des CNI est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (10 ans pour les mineurs),
- cet allongement de la durée de validité s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Dans ce dernier cas, la prolongation de 5 ans de la validité de la carte nationale d'identité est automatique, elle ne nécessite donc aucune démarche,
- pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité, il est conseillé de se renseigner en suivant le lien <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/article/extension-de-la-duree-de-validite>,
- il reste possible de renouveler une CNI de plus de 10 ans **UNIQUEMENT** pour les usagers se rendant dans les pays n'acceptant pas la prolongation de validité **sur présentation d'un justificatif de voyage** (hôtel, avion, attestation voyageur) ou **attestation de l'employeur pour les travailleurs à l'étranger**."

Nous rappelons également que la Carte Nationale d'Identité est un titre justificatif d'identité et que seul le passeport est un document de voyage. Valable dix ans, d'un coût de 86€ (soit 8,6€/an) il permet de se déplacer sans encombre dans l'intégralité des pays étrangers.

PERMIS DE CONDUIRE

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info>.

Cette information gratuite est importante pour tous les titulaires d'un permis de conduire quelque soit sa catégorie.

Des stages de sensibilisation au risque routier, dit « stages de récupération de points » sont un rendez-vous citoyen pour tous ceux qui partagent l'espace routier et qui souhaitent conserver leur titre de conduite à l'issue d'infractions répétées.

Des stages sont régulièrement organisés à proximité de **SENTHEIM**. Pour ceci, rendez-vous sur le site sécurisé :

<https://www.permisapoints.fr/stage-recuperation-points-sentheim-68780-proche.html>.

Marcheurs de Sentheim

Sortie pédestre du jeudi 19 mars 2015

Rendez-vous : place de l'Eglise à Sentheim pour un départ à **8 heures** précises.

Itinéraire voiture : Sentheim - Burnhaupt - Carspach - Hirsingue - Waldighofen - Durmenach - Werentzhouse - Fislis - Oltingue (environ 50 km) .

Itinéraire du matin : Oltingue : parking derrière l'église - Sentier Interrégio - chapelle Saint- Brice - Bettlach - Sentier des Casemates - Auberge « Aux deux clefs » (Distance 8,5 km, dénivelée 150 mètres).

Menu : hors d'œuvre - piccata de dinde - riz et légumes - tarte maison (18 euros hors boissons).

Itinéraire de l'après-midi : Bettlach - Palmenfeld - Britzkiwald - Sentier des Gros Arbres - Sentier Interrégio – Oltingue (distance 8,5 km, dénivelée 80 mètres).

Les **non-marcheurs** peuvent nous rejoindre à l' « Auberge aux deux clefs » à Bettlach pour le repas de midi.

Veuillez vous inscrire impérativement avant le **14 mars 2015 dernier délai au tél. : 03 89 82 56 36**.

NB : Prière de se munir d'une lampe de poche.

A NOTER SUR VOS AGENDAS



Samedi	14 mars	: cours de taille au verger communal à partir de 14h
Jeudi	19 mars	: marche organisée par « les Marcheurs de Sentheim »
Samedi	28 mars	: animations de Pâques, salle AMOS de Sentheim de 14h à 17h30
Mercredi	1 ^{er} avril	: médiabus, place de l'Eglise de 10h à 12h
Vendredi	3 avril	: tournoi blitz d'échecs, salle de l'AMOS à partir de 19h30
Mercredi	22 avril	: collecte des déchets encombrants, parking du Cimetière de 12 à 19h
Mardi	28 avril	: don du sang, salle AMOS de 16h30 à 19h30

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, activités de votre association...), contactez **Marc PERRIN** mairie de **SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr avant le **27 mars 2015**.

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 4 avril 2015.